



## FICHE DE RÉSERVATION de la Chapelle Saint-Mathurin

Demandeur :

Nom et Prénom ou Association :

.....

Représentée par ..... Fonction .....

Adresse :

Tél.....E-mail.....

Type d'exposition : .....

Valeur estimée des œuvres exposées : .....

Date de début d'exposition :.....Date de fin d'exposition :.....

Date et heure d'installation : .....Date et heure de désinstallation:.....

Matériel mis à disposition :

- 20 panneaux d'exposition (2m x 1,20m)
- 100 fils perlon à boucle
- 100 crochets pour fil perlon
- 50 crochets en S pour murs
- 50 crochets en S pour panneaux
- 6 tables (65 cm x 65 cm)
- 6 chaises
- 2 bancs

- Il sera procédé à un inventaire du matériel avant et après l'exposition.
- La présente demande implique l'acceptation du règlement intérieur de la chapelle Saint-Mathurin.
- En cas de nécessité absolue, la Municipalité se réserve le droit d'annuler la réservation. Une solution de remplacement serait alors proposée au demandeur.
- La clé de la chapelle est à retirer à l'accueil du Préambule aux heures d'ouverture\*.
- Chaque exposant est responsable de l'accueil du public aux horaires qu'il a définis préalablement et se charge de la communication relative à son exposition.
- Le présent formulaire est à adresser à l'Espace culturel Le Préambule par retour du courrier.

A ..... le .....

Signature du demandeur

Avis favorable

Avis défavorable

Catherine ROUILLON,  
Responsable du Préambule

Le.....

\*M : 9h/12h30, M : 9h/12h30-13h30/17h30, V : 13h30/17h